

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX**

Séance ordinaire du 3 mars 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 3 mars 2025 à 18 h 30, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Hervey Tremblay, Martin Voyer, Patricia Labonté, Sylvain Lavoie

Absence(s) : Évans Potvin

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale
M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin ouvre la séance.

2. 047.03.2025 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2025 et des séances extraordinaires du 5, du 11 et du 19 février 2025**
- 4. Rapport d'activités du conseil**
 - 4,1 Administration et développement**
 - 4.1.1 Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 4 février au 3 mars 2025
 - 4.1.2 Adoption d'une politique sur l'utilisation de la carte de crédit de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
 - 4.1.3 Autorisation de signataires — Contrat de rétrocession à intervenir avec Mme Édith Néron et M. Jean-François Boily — 111, rue Mathieu
 - 4.1.4 Adoption des prévisions budgétaires 2025 de l'Office d'habitation du Secteur Sud Lac-Saint-Jean Est et versement d'un montant pour l'année 2024 suite au budget révisé
 - 4.1.5 Autorisation d'une signataire — Transaction et quittance à intervenir avec Cévimec-BTF
 - 4,2 Gestion du territoire**
 - 4.2.1 Octroi d'un contrat à Mageco LMG — Honoraires supplémentaires en lien avec le projet de développement résidentiel 2025 — Préparation des plans pour soumission et dépôt des déclarations de conformité — Appropriation au Règlement d'emprunt no 344-2025

- 4.2.2 Octroi de contrat à Nord-Flo inc. Solutions en pompage — Remplacement d'une soufflante à la station de pompage Couchepaganiche
- 4.2.3 Octroi d'un contrat à Transport Dany Gagnon (9036-6642 Québec inc.) — Remplacement d'un émissaire pluvial rue Saint-André et rivière Couchepaganiche — Appropriation au surplus accumulé non affecté
- 4.2.4 Octroi d'un contrat à Environnement CA — Aménagement végétal et surveillance de chantier dans le cadre du remplacement d'un émissaire pluvial rue Saint-André et rivière Couchepaganiche — Appropriation au surplus accumulé non affecté
- 4.2.5 Adoption d'une entente de cession d'emprise et de constitution de servitude dans le cadre des travaux de réfection du 2e rang Ouest et de réfection de ponceaux
- 4.2.6 Avis de motion et dépôt du premier projet de Règlement n° 345-2025 modifiant le Règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur
- 4.2.7 Adoption du premier projet de Règlement n° 345-2025 modifiant le Règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur

4,3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie

- 4.3.1 Octroi d'un contrat aux Équipements récréatifs Jambette inc. — Remplacement des filets de type araignée sur certains modules de jeux dans les parcs municipaux

4,4 Rapport des activités du conseil

- 4.4.1 Représentations, dons et subventions

5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

- 6,1 Motion de félicitations en faveur de M. Guillaume Côté
- 6,2 Motion de félicitations en faveur des organisateurs du carnaval et du Village famille sur glace

7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 048.03.2025 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 5, DU 11 ET DU 19 FÉVRIER 2025

Considérant qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 février 2025 et des séances extraordinaires du 5, du 11 et du 19 février 2025 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Hervey Tremblay propose, appuyé par M. Luc Maltais d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 et des séances extraordinaires du 5, du 11 et du 19 février 2025 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL

4,1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 049.03.2025 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES COUVRANT LA PÉRIODE DU 4 FÉVRIER AU 3 MARS 2025

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Élisabeth Gauthier, directrice des finances et trésorière, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Élisabeth Gauthier
Directrice des finances et trésorière

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Martin Voyer d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 4 février au 3 mars 2025 laquelle totalise la somme de 620 413,85 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 050.03.2025 ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR L'UTILISATION DE LA CARTE DE CRÉDIT DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

Considérant que le conseil municipal désire encadrer l'utilisation de la carte de crédit municipale pour assurer une gestion responsable et transparente ;

Considérant qu'une politique précisant les formalités de son utilisation a été élaborée.

Mme Patricia Labonté propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'adopter la politique d'utilisation de la carte de crédit de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix pour assurer une gestion responsable et transparente. Cette politique fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 051.03.2025 AUTORISATION DE SIGNATAIRES — CONTRAT DE RÉTROCESSION À INTERVENIR AVEC MME ÉDITH NÉRON ET M. JEAN-FRANÇOIS BOILY — 111, RUE MATHIEU

M. Luc Maltais propose, appuyé par Mme Patricia Labonté :

D'autoriser M. André Fortin, maire et M. Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix un contrat de rétrocession d'un terrain résidentiel à intervenir avec Mme Édith Néron et M. Jean-François Boily au 111, rue Mathieu, lot 6 630 169 au cadastre du Québec. Ce contrat fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.1.4 052.03.2025 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 DE L'OFFICE D'HABITATION DU SECTEUR SUD LAC-SAINT-

		M ^{me} Patricia Labonté et M. Luc Maltais
Club Silhouette de Métabetchouan–Lac-à-la- Croix	Achat de billet — Spectacle du 16 mars 2025	Achat de 2 billets à 15 \$ chaque M. André Fortin

Adoptée à l'unanimité

4.4.2 **REPRÉSENTATIONS, DONNÉS ET SUBVENTIONS**

M. André Fortin et les membres du conseil municipal déposent et présentent le rapport des activités du conseil :

- Comité pour la soirée reconnaissance des bénévoles
- Présentation du nouveau concept pour le projet du centre récréotouristique le Rigolet
- Présentation du projet de réfection du 2^e Rang ouest
- Représentation au Festival des glaces à St-Gédéon
- Représentation aux activités du Carnaval 2025
- Vérification de la liste des comptes
- Conseil d'administration Régie intermunicipale en sécurité incendie du secteur Sud
- Réunions du Camp musical du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Formation sur IA (Intelligence Artificielle)
- Représentation au spectacle « Hamlet » de M. Guillaume Côté
- Représentation à Festi-Cœur
- Réunion de l'office d'habitation sud du Lac
- Rencontre de citoyens
- Réunions de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Réunion Porte ouverte sur le Lac
- Rencontre avec M. Robert Doré concernant le bâtiment du 78, rue Saint-André
- Rencontre du dossier Prime-Vert
- M. le maire annonce qu'il se représentera pour les élections de novembre 2025

5. **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

6. **AFFAIRES NOUVELLES**

6,1 **062.03.2025 MOTION DE FÉLICITATIONS EN FAVEUR DE M. GUILLAUME CÔTÉ**

M. André Fortin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de M. Guillaume Côté, danseur étoile originaire de la Municipalité de Lac-à-la-Croix qui a annoncé récemment quitter le Ballet national du Canada pour un départ à la retraite tout en dévoilant sa programmation pour la saison 2024-2025, dont une partie sera consacrée à ses adieux.

Les membres du conseil municipal souhaitent à cet artiste d'exception qui incarne non seulement le talent et la passion, mais également la fierté de notre communauté un succès continu dans ses projets futurs, tout en lui affirmant que sa contribution demeurera gravée dans les cœurs et les esprits des citoyens de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. Que sa passion et sa créativité continuent d'inspirer tous ceux qui croisent son chemin.

Adoptée à l'unanimité

6,2 **063.03.2025 MOTION DE FÉLICITATIONS EN FAVEUR DES ORGANISATEURS DU CARNAVAL ET DU VILLAGE FAMILLE SUR GLACE**

M. Luc Maltais présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur des organisateurs du Carnaval, du Village famille sur glace ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite des activités qui ont eu lieu du 26 février au 1^{er} mars 2025.

Adoptée à l'unanimité

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Aucune question provenant des citoyens.

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier